

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/06/28/2022015157/justel>

Dossier numéro : 2022-06-28/02

Titre

28 JUIN 2022. - Arrêté ministériel fixant les règles et exigences techniques complémentaires auxquelles doivent se conformer les activités visées à l'article 5.189, § 2 de l'arrêté du Codex flamand du logement de 2021 et déterminant les pièces justificatives à joindre à la demande visée à l'article 5.190, § 1 , alinea 1er de l'arrêté 2021 du Codex flamand sur le logement.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 08-07-2022 page : 55138

Entrée en vigueur : 01-07-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)